Championnat continental U23 féminin 2024 de la NORCECA

Demande de propositions à l'intention des organisations hôtes

Vue d'ensemble

Volleyball Canada (VC) est à la recherche d'une organisation hôte pour accueillir le Championnat continental U23 féminin 2024 de la NORCECA qui aura lieu à la mi-juin ou en juillet 2024. Le Championnat continental U23 féminin 2024 de la NORCECA verra la participation des équipes les mieux classées de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Cet événement servira de tournoi de qualification des nations de la NORCECA pour le Championnat du monde U23 de la FIVB. On prévoit la participation de huit (8) équipes à l'événement, y compris :

Canada
États-Unis
Cuba
Porto Rico
Mexique
République dominicaine
Championnes d'Amérique Centrale
Championnes des Caraïbes

L'objectif du présent document est de solliciter des organisations hôtes afin d'accueillir cet événement au Canada. Un comité d'organisation (CO) sera composé de représentants de Volleyball Canada et de représentants des organisateurs locaux.

Le comité d'organisation hôte sera responsable de l'accueil des équipes et des officiels, de leur arrivée à l'aéroport à leur départ du pays, en plus de leur transport sur place, de leur hébergement et de leurs repas. L'organisation hôte devra aussi fournir les installations de compétition et d'entraînement, y compris un site de compétition qui respecte les normes techniques appropriées tout en étant en mesure d'accueillir un minimum de 1500 spectateurs. De plus, l'hôte devra se charger de la promotion de l'événement sur la scène locale afin d'assurer une assistance et une couverture médiatique maximales. En dernier lieu, l'organisation hôte doit s'engager à apporter une contribution financière (provenant des sources provinciales et/ou municipales, de contributions financières et en nature) d'au moins 150 000 $ afin d'obtenir les droits liés à l'organisation de cet événement. Volleyball Canada

travaillera à obtenir une subvention du gouvernement fédéral de valeur égale dans le cadre du programme de manifestations internationales unisport (MIU).

Horaire anticipé

Les soumissionnaires peuvent proposer des dates en fin juin ou en juillet 2024 sur la base de l'horaire suivant.

Jour	Activité
Vendredi	• Arrivée du personnel de VC
Samedi	• Début de l'aménagement du site • Arrivée des délégués
Dimanche	• Aménagement du site • Arrivée des équipes et des arbitres • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Lundi	• Fin de l'aménagement du site • Entraînement des équipes sur le site de compétition • Inspection du site • Répétition pratique
Mardi	• Jour 1 de la compétition (tournoi à la ronde) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Mercredi	• Jour 2 de la compétition (tournoi à la ronde) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Jeudi	• Jour 3 de la compétition (tournoi à la ronde) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Vendredi	• Jour 4 de la compétition (matchs éliminatoires) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Samedi	• Jour 5 de la compétition (matchs éliminatoires) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement
Dimanche	• Jour 6 de la compétition (finales) • Entraînement des équipes sur les sites d'entraînement • Démontage du site de compétition
Lundi	• Départ des équipes, des délégués et du personnel

Objectifs

Les soumissionnaires doivent étudier le meilleur moyen de réaliser les objectifs de Volleyball Canada pour cet événement :

- Créer un événement divertissant et emballant qui mettra en vedette notre équipe, nos athlètes et notre sport ;

- Maximiser la visibilité de l'événement dans les médias, à la télévision et auprès des spectateurs :
    - Minimum de 800 spectateurs chaque jour pendant la ronde préliminaire et de 1500 spectateurs pour les éliminatoires ;
    - Promotion intensive et visibilité dans les médias locaux ;
    - Large auditoire pour la webdiffusion des matchs ;
- Organiser un événement viable sur le plan financier, tout en visant l'atteinte ou le dépassement des cibles suivantes :
    - 140 000 $ de revenus provenant de la vente de billets
    - 150 000 $ de subventions provinciales ou municipales pour l'accueil de l'événement
    - 15 000 $ de revenus de commandites (ou sous forme de contributions non pécuniaires)
- Assurer un legs pour la communauté hôte

Exigences relatives aux réponses

Les organisations hôtes potentielles doivent soumettre une proposition qui présente les éléments suivants :

1. Le site proposé pour la compétition, y compris une description de sa capacité à répondre aux exigences énoncées dans le présent document ;
2. Une ou plusieurs options d'hébergement, y compris les prix. Le soumissionnaire expliquera comment chaque option satisfera aux exigences relatives aux repas. La préférence sera accordée à l'option qui répondra aux exigences en matière d'accueil au coût le moins élevé ;
3. La répartition de la contribution prévue du secteur public et du secteur privé pour la tenue de l'événement. Il peut s'agir de contributions financières ou de contributions en nature ;
4. Les personnes clés proposées pour constituer le comité d'organisation local ;
5. Les soumissionnaires doivent proposer un modèle d'affaires pour l'accueil de l'événement. La préférence sera accordée aux soumissionnaires qui sont prêtes à partager avec Volleyball Canada la responsabilité de la réussite financière de l'événement ;
6. Le soutien de l'Association provinciale ou territoriale de volleyball.

Échéancier

L'échéancier suivant a été établi par Volleyball Canada pour le processus de soumission :

- 3 novembre 2023 Publication de la demande de propositions
- 27 novembre 2023 Date limite pour soumission des propositions
- 8 décembre 2023 Finalisation de la sélection de la ville hôte

Critères d'évaluation

Les soumissionnaires seront évalués selon les critères suivants :

- Conformité du site : le site répond aux exigences établies pour les sites hôtes ;
- Finances : l'engagement financier proposé, ainsi que le coût global anticipé pour le site et la ville hôte ;
- Capacité organisationnelle : la capacité de l'hôte à satisfaire aux exigences organisationnelles de l'événement ;
- Potentiel pour un maximum de visibilité : le potentiel de l'hôte à assurer un maximum de visibilité à l'événement, notamment en ce qui concerne le nombre de spectateurs, la couverture médiatique, etc.

Vue d'ensemble des exigences

La section suivante décrit les exigences imposées à l'organisation hôte et les obligations de cette dernière.

Soutien financier

Le soumissionnaire doit s'engager à apporter un soutien financier pour l'organisation du Championnat continental U23 féminin.

L'engagement financier de la ville hôte doit être de 150 000 $ au moins ; ce financement peut provenir de sources municipales ou provinciales. Il peut aussi inclure des contributions en nature sous la forme des produits ou services nécessaires à l'exécution de l'événement (p. ex. : location du site ou services escomptés ou subventionnés). Volleyball Canada essaiera d'obtenir un soutien équivalent auprès du gouvernement fédéral.

Les sources de financement privées et les commandites sont acceptées si elles n'entrent pas en conflit avec les partenaires et commanditaires actuels de Volleyball Canada. Volleyball Canada doit approuver les sources de financement privées.

Volleyball Canada encourage les soumissionnaires à partager les gains générés par l'événement (ainsi que les risques). Les soumissionnaires sont invités à proposer un plan de partage des profits et des pertes entre l'hôte et VC pour la tenue de l'événement.

Coûts proposés

Les soumissionnaires doivent prendre en considération tous les coûts proposés, y compris :

- Le coût de la location du site et tous les coûts additionnels relatifs aux frais administratifs, etc. anticipés dans l'utilisation du site. Ceci inclut toute grille tarifaire pour les coûts facturés pour le temps ou le matériel supplémentaire nécessaires pour l'utilisation du site.
- Coûts anticipés de la location de l'hébergement et des chambres
- Coûts des services alimentaires
- Coûts des services de transport

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces domaines dans les sections suivantes

Comité local d'organisation

Dans le but de planifier et d'exécuter avec succès un événement de cette envergure, un comité local d'organisation expérimenté et compétent est nécessaire. Les membres de ce comité doivent posséder de l'expérience dans la planification d'événements sportifs ou culturels similaires.

Le comité sera composé de personnes ayant une expertise et des connaissances dans différents domaines. Les membres peuvent provenir d'organisations diverses, y compris l'association provinciale ou territoriale (APT), le conseil local du tourisme, l'agence locale de tourisme sportif, les clubs de volleyball locaux, les programmes de volleyball collégial et universitaire locaux, etc.

Les postes suivants devront être pourvus par le comité local d'organisation.

- **Président(e) de l'événement**
  Cette personne est le principal lien entre le comité d'organisation local et Volleyball Canada ; elle est responsable de soumettre la candidature et de gérer le reste des membres du comité.

- **Gestionnaire des terrains et de l'équipement**
  Cette personne est responsable de tous les aspects techniques de l'événement, y compris l'acquisition des installations, de l'équipement de compétition, ainsi que du montage et du démontage des terrains.

- **Gestionnaire, marketing et promotion**
  Cette personne est responsable de piloter les stratégies de communication et de marketing au niveau local afin de sensibiliser le marché. Elle est la personne-ressource, à l'échelle locale, pour toutes les initiatives promotionnelles dans le marché local avant l'événement. Le (ou la) gestionnaire de marketing et de promotion devra travailler en collaboration avec le (ou la) directeur(trice) du marketing de Volleyball Canada.

- **Gestionnaire des médias locaux**
  Il s'agit de la personne responsable de générer de l'attention médiatique pour l'événement et de maximiser la couverture médiatique dans le marché local. Elle rédige aussi des communiqués de presse et assure leur distribution et leur prise en charge par les médias locaux. Elle est le principal contact en matière de relations publiques dans la région. Cette personne est aussi responsable de l'organisation de conférences de presse. Le (ou la) gestionnaire des médias locaux devra collaborer avec la directrice des relations avec les médias de Volleyball Canada.

- **Directeur(trice) des bénévoles**
  Il s'agit de la personne responsable du recrutement, de la formation et de l'établissement de l'horaire de travail de tous les membres du personnel et des bénévoles locaux. Cette personne devra aussi former une équipe pour le montage et le démontage.

- **Gestionnaire des services aux dignitaires (VIP)**
  Cette personne est celle qui s'occupe des invités spéciaux et de leurs besoins. Elle est aussi responsable de superviser le bureau d'accueil au site de l'événement.

- **Gestionnaire des arbitres**
  Cette personne est responsable d'assurer le recrutement, l'établissement de l'horaire et le transport des arbitres.

Personnel et bénévoles locaux

Le comité d'organisation local sera responsable du recrutement, de la formation, de l'établissement de l'horaire de tous les membres du personnel et des bénévoles locaux. Ces derniers exerceront différentes fonctions en vue d'assurer la planification et l'exécution de l'événement dans le respect des normes de Volleyball Canada.

Dans l'élaboration d'un plan de dotation, le comité d'organisation doit prendre en considération les secteurs et les rôles suivants :

- **Terrain de jeu**
  10 bénévoles par session
  Les bénévoles affectés à cette tâche travailleront en général sur le terrain de jeu. Ils auront la responsabilité d'assurer le bon déroulement des matchs. Le système des trois ballons, les essuyeurs, les ramasseurs de ballons, les opérateurs du tableau d'affichage et les porteurs de drapeau sont tous inclus dans cette tâche.

- **Montage/Démontage**
  12-15 personnes par session; habituellement un club local ou un programme universitaire
  Les bénévoles chargés de cette tâche aideront au montage du terrain au début de l'événement et au démontage du terrain à la fin de l'événement.

- **Statisticiens de volleyball**
  Deux bénévoles par match
  Les bénévoles affectés aux statistiques seront responsables de produire les statistiques des matchs à l'aide du programme international de statistiques et seront supervisés par les gestionnaires du SIV.

- **Promotions**
  6 bénévoles par session
  Les bénévoles affectés à cette tâche auront la responsabilité de vendre des programmes de compétition et seront chargés de l'animation pendant les matchs, ce qui inclut des jeux pendant les temps d'arrêt, des entrevues avec le public et la distribution de matériel de promotion, etc.

- **Services aux bénévoles**
  2-3 bénévoles par session
  Les bénévoles affectés à cette tâche seront responsables du salon des bénévoles, ainsi que du pointage, de la distribution des t-shirts et des accréditations.

- **Autre / Commissionnaire**
  Un ou deux bénévoles par session

Les bénévoles affectés à cette tâche seront des hommes ou des femmes à tout faire. On leur assignera des tâches selon les urgences et les absences non prévues d'autres bénévoles.

En qualité d'organisation nationale de sport, Volleyball Canada est engagée à offrir des services dans les deux langues officielles. Nous recommandons qu'un membre du personnel ou un(e) bénévole parfaitement bilingue soit sur place en tout temps pour nous aider à respecter cet engagement. C'est particulièrement important pour les événements qui se tiennent dans l'est ou au Canada atlantique ; toutefois, il est possible que des équipes ou des athlètes de langue française participent à des événements qui se déroulent dans l'ouest du pays.

Tous les membres et bénévoles du comité local âgés de plus de 18 ans devront se conformer à la politique de vérification des antécédents de Volleyball Canada et devront remplir un formulaire de divulgation de la vérification des antécédents afin de participer à l'événement.

Hébergement / Chambres

Voici les exigences en matière d'hébergement pour les athlètes, les officiels et le personnel de soutien.

Chambres :

Pour le Championnat continental U23 féminin, l'hébergement peut se faire dans les hôtels ou les résidences d'université ou de collèges.

Le maximum de chambres suivant sera accordé aux équipes participantes :

- Joueurs : Sept chambres doubles ou quatre chambres triples
- Personnel technique de l'équipe : Deux chambres doubles
- Chef d'équipe, médecin et physiothérapeutes de l'équipe : Trois chambres simples.

Environ 115 chambres seront nécessaires par jour, dont 36 chambres simples et 79 chambres doubles, réparties de la façon suivante :

- Équipes — Trois chambres simples et neuf chambres doubles par équipe pour huit équipes
- Délégués de la FIVB et arbitres — Cinq chambres doubles et huit chambres simples
- Personnel de VC, délégués et comité d'organisation — Deux chambres doubles et quatre chambres simples.

Voici un résumé des exigences en matière de chambres et de repas.

	Jour -3	**Jour -2**	**Jour -1**	**Jour 1 (début du tournoi)**	**Jour 2**	**Jour 3**	**Jour 4**	**Jour 5**	**Jour 6**	**Jour 7**
TOTAL Occ. simple	12	36	36	36	36	36	36	36	36	0
TOTAL Occ. double	2	79	79	79	79	79	79	79	79	0
TOTAL CHAMBRES :	**14**	**115**	**115**	**115**	**115**	**115**	**115**	**115**	**115**	**0**

Repas/jour - équipes	0	84	168	168	168	168	168	168	168	84
Repas/jour – Officiels et CO	14	23	23	23	23	23	23	23	23	15

Salles de réunion :

- Une salle pour les enquêtes préliminaires pour la journée précédant la compétition, qui peut accueillir un total de 12 personnes et qui est dotée de prises de courant et de la connexion Internet.
- Des salles vidéo réservées aux équipes — deux salles de réunion/vidéo sont à la disposition des équipes pour leur utilisation pendant les réunions de préparation. La salle doit permettre d'accueillir environ 20 personnes.
- Un bureau opérationnel du Championnat continental U23 féminin doit aussi être disponible à l'hôtel et devra comprendre un ordinateur, une imprimante, une photocopieuse et la connexion Internet.

Services alimentaires

La nourriture pour les athlètes devra être suffisante et adéquate, conformément aux recommandations de la commission médicale de la FIVB. Les athlètes doivent recevoir trois repas sains par jour, en plus d'une collation avant les matchs les jours de compétition. Le soumissionnaire doit savoir que les repas ou collations peuvent être pris à des heures atypiques, et que par conséquent, des mesures doivent être mises en place pour satisfaire ces demandes.

Des échantillons de menu d'événements antérieurs seront distribués aux hôtels potentiels pour nous assurer de leur capacité à offrir des repas similaires. Le service des repas se fera sous forme de buffet ou de cafétéria dans une salle à manger réservée aux équipes.

Tous les repas des équipes, des délégués et des arbitres, ainsi que ceux du personnel de VC et des membres du comité organisateur seront fournis par l'hôtel, idéalement en respectant des plans de table précis.

Exigences relatives au site de compétition

Pour des compétitions internationales de volleyball de ce calibre, le site doit présenter les aspects techniques suivants :

- Site climatisé d'une capacité d'accueil minimale de 1500 personnes
- Hauteur minimale sous plafond d'environ 12 m
- Terrain de compétition Sportcourt sur faux plancher ou protection pour patinoire (Volleyball Canada fournit le terrain de compétition Sportcourt, le sous-plancher fourni par l'hôte local)
- Tableau indicateur adéquat pour le volleyball
- Système de son pour la musique et l'annonceur
- Accès à Internet et au WiFi dans tout le site
- Capacités de webdiffusion
- Accès à un charriot élévateur, capacité minimale de 5000 livres
- Zone pour l'équipe vidéo avec électricité au-dessus du terrain
- Intensité lumineuse minimale de 1000 lux (approximativement une puissance de 140 candelas)
- Section réservée aux dignitaires (VIP)

Exigences relatives au site — salles et équipement

En plus de répondre aux exigences relatives au site pour le volet compétition, les salles et espaces requis doivent comporter ce qui suit :

- Quatre vestiaires pour les équipes (avec toilettes et douches)
- Un vestiaire pour les arbitres internationaux (avec toilettes et douches)
- Un à deux vestiaires pour les arbitres nationaux (avec toilettes et douches)
- Aires réservées à la presse avec accès à Internet
- Salle opérationnelle pour le comité d'organisation avec accès à Internet
- Salle opérationnelle pour le comité de contrôle de la NORCECA
- Salon des bénévoles
- Salle pour les examens médicaux et les contrôles antidopage
- Aire d'accueil des dignitaires (VIP)

Équipement :

- Charriot élévateur et opérateur
- Système de son sur le terrain (musique et annonces)
- Accès au WiFi dans tout le bâtiment
- Machine à laver
- Machine à glaçons
- Réfrigérateur
- Un minimum de 60 tables et de 120 chaises
- Des barrières rétractables (pour contrôle de foule)

Autres :

- Services de sécurité
- Stationnement pour le personnel et les bénévoles

Exigences relatives au site — Services et commodités

Services médicaux

- Le site devra disposer d'une salle réservée en permanence aux services médicaux ou aux premiers soins. Il faudra déterminer la nécessité de créer ou non une zone temporaire réservée aux services médicaux. S'il s'agit d'une zone temporaire, veuillez fournir les détails et indiquer l'emplacement.

Stationnement et transport

- Le site doit offrir un espace de stationnement gratuit afin de répondre aux besoins du comité d'organisation, et un service de navette adéquat pour les officiels et les organisateurs.
- Le site doit avoir une zone désignée pour stationner les autobus pour le transport des équipes.

Médias et communications

L'hôte est responsable de susciter l'intérêt des médias pour cet événement, y compris la presse écrite, la radio, la télévision et les médias sociaux. Idéalement, les médias locaux assureront la couverture pendant toute la durée de l'événement, soit avant l'événement, au moment de l'annonce de l'hôte, tout

au long de l'événement avec des photos et des articles et après l'événement, en mettant l'accent sur les résultats, mais aussi sur l'impact sur la communauté et l'économie locales.

Volleyball Canada apportera son soutien au responsable des médias locaux en lui communiquant des articles portant sur l'événement, de l'information sur les athlètes et les équipes et toute autre information permettant de maintenir l'intérêt des médias locaux.

Soutien en matière de webdiffusion

Tous les matchs du Championnat continental U23 féminins seront webdiffusés. Volleyball Canada travaillera avec l'organisation hôte afin d'engager un producteur pour assurer la webdiffusion de l'événement. L'hôte doit s'assurer de la capacité du site à répondre aux besoins du diffuseur-hôte, y compris l'espace pour l'équipement et les ressources pour la production des émissions. Ceci inclut la capacité du site à répondre aux besoins liés aux caméras et au son, à la place pour les présentateurs de télévision, à l'équipe de diffusion, au câblage et à l'électricité, à l'accès Internet haute vitesse et à l'éclairage.

Droits commerciaux

La NORCECA et Volleyball Canada retiendront tous les droits de marketing associés à cet événement et encouragent l'hôte à chercher à des commanditaires. VC travaillera avec l'hôte pour promouvoir l'événement et l'aidera dans la commercialisation de cette occasion. VC se garde le droit d'offrir des occasions de commercialisation à ses commanditaires ou à tout autre commanditaire qu'elle sollicitera pour cet événement.

Visite des sites

Les soumissionnaires sont responsables de couvrir les frais relatifs aux billets d'avion, à l'hébergement et aux repas pour un maximum de deux (2) personnes désignées par Volleyball Canada qui effectueront des visites de site dans le cadre du processus d'évaluation de la proposition.

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette occasion, veuillez vous adresser à :

Alan Ahac
Volleyball Canada
Directeur, Événements internationaux
Tél. : 778-386-6762
Courriel : aahac@volleyball.ca